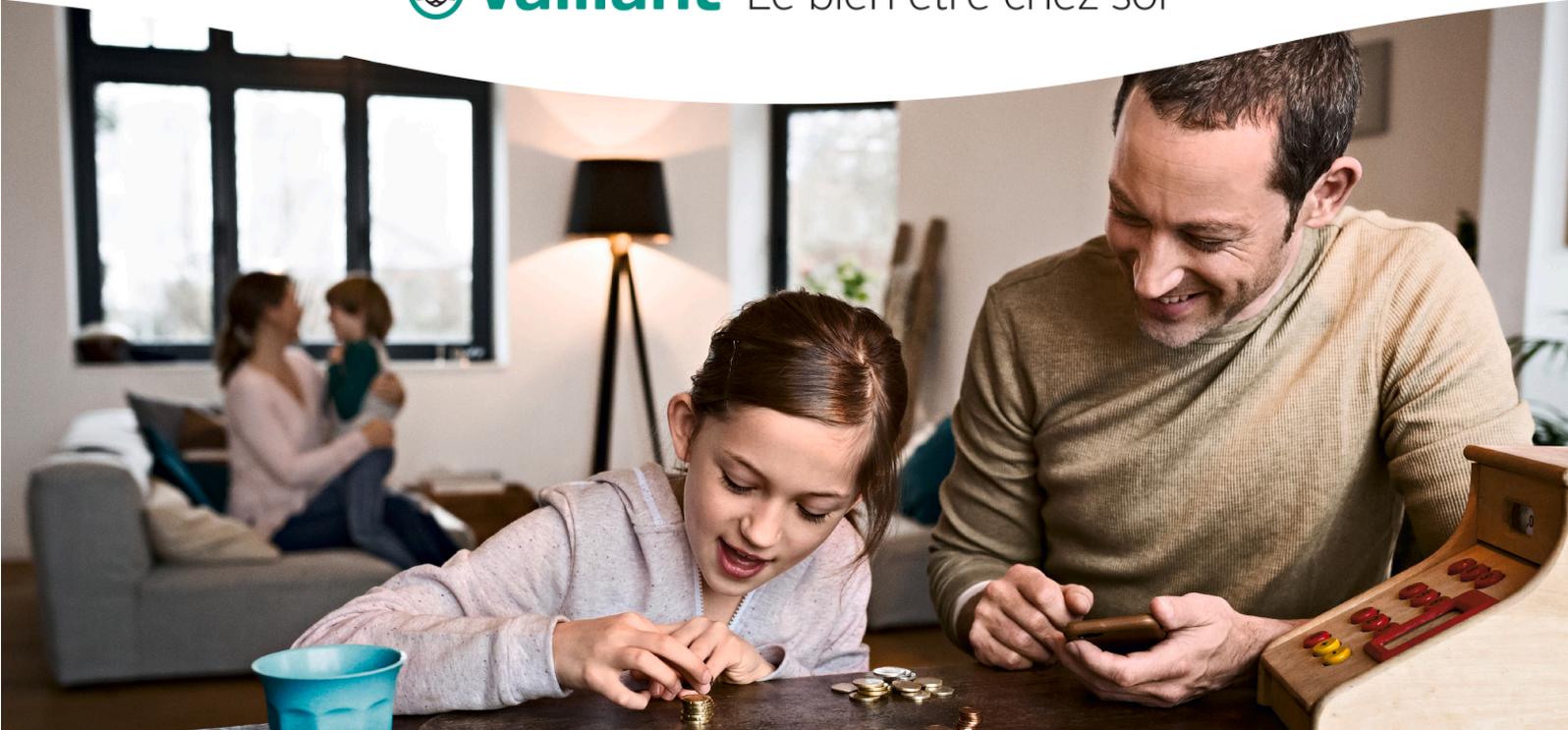


LA
RENTÉE
DU CHAUFFAGE
DU 1^{ER} OCT. AU 30 NOV.

 **Vaillant** Le bien-être chez soi



Jusqu'à 200 €^{TTC} remboursés

Chaudières murales et chaudières sol

90 €^{TTC} Pour l'achat et l'installation d'une chaudière murale **ecoTEC plus** et **ecoTEC plus VCI** (jusqu'à 35 kW)*

100 €^{TTC} Pour l'achat et l'installation d'une chaudière sol **ecoCOMPACT***

*Si et seulement si achat d'un régulateur Vaillant en plus



Pompes à chaleur hybride

200 €^{TTC} Pour l'achat et l'installation d'un système hybride composé :
• d'une unité extérieure de pompe à chaleur **aroTHERM**,
aroTHERM Split ou **aroTHERM plus**
• d'une chaudière Vaillant (d'une puissance inférieure à 45 kW)





Pour bénéficier de l'offre, rendez-vous sur www.vaillant.fr, rubrique « Aides au financement », onglet « Offres de remboursement ».

Munissez-vous des pièces justificatives ci-dessous et complétez le formulaire en ligne avant le 31/01/2024 :

- Votre facture d'achat datée entre le 01/10/2023 et le 31/12/2023
- La dernière facture de votre fournisseur d'énergie⁽¹⁾
- L'étiquette autocollante avec le numéro de série pour chaque produit
- Votre RIB

Pour toute question, vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 18h au 0.970.170.409 (n° non surtaxé).

Offre n°50880 réservée aux achats réalisés par des particuliers sur le marché de la rénovation du 01/10/2023 au 31/12/2023 sous réserve d'installation des produits cités par un installateur professionnel (hors Constructeurs de Maisons Individuelles). Offre valable en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même n° de série). Offre non-cumulable avec toute autre opération commerciale. Remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre participation complète et conforme. Toute demande illisible ou incomplète sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte.
Septembre 2023 - Crédits photos : Vaillant

(1) Optionnelle